

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de Saint-Pierre-et-Miquelon

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 15 39

TELECOPIE

01 40 63 15 40

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

Paris, le 22 juillet 2008

M.Yves JEGO
Secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer
27, rue Oudinot
75358 Paris 07 SP

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Après lecture de la dernière version communiquée par vos services, j'ai l'honneur de vous soumettre les propositions suivantes à intégrer dans le projet de loi pour le développement économique et la promotion de l'excellence outre-mer, avant sa présentation en Conseil des Ministres et afin de compléter les mesures supplémentaires accordées au bénéfice de Saint-Pierre-et-Miquelon :

- Etendre l'aide au logement, prévue au seul bénéfice des DOM, à Saint-Pierre-et-Miquelon (articles 20 et 21 de la dernière version de l'avant-projet de loi).
- Prendre en compte la situation spécifique des collégiens et lycéens de l'Archipel devant partir aux études en Métropole, en leur étendant le bénéfice du passeport mobilité (article 24). Cette disposition peut être limitée aux seuls collégiens et lycéens de Saint-Pierre-et-Miquelon si un risque de « contagion » est à craindre. Le Conseil territorial, décisionnaire en matière d'aide aux boursiers de l'Archipel, partage ma vision et ma demande.
- Lever la restriction placée sur l'extension de la compétence de l'ANAH dans l'Archipel (article 19), qui, en ne rendant applicables que les mesures en faveur des propriétaires-bailleurs, vide la mesure de son sens dans un Archipel caractérisé par une prédominance de propriétaires occupants.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie, Monsieur le Secrétaire d'Etat, de croire à l'expression de ma plus haute considération.



Annick Girardin